

[21.07.21]

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE GROUPE TF1 ANNONCE LA SIGNATURE D'UN NOUVEL ACCORD AU TITRE DE L'EXPLOITATION DES ŒUVRES DU REPERTOIRE DE LA SACEM

Le Groupe TF1 se félicite de la signature, ce jour, d'un nouvel accord avec la Sacem (Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de musique). Cet accord pérennise l'utilisation des œuvres du répertoire de la Sacem sur les services linéaires et non linéaires du Groupe TF1, pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2021.

Avec l'objectif d'accompagner la transformation du marché des médias audiovisuels vers le numérique, le Groupe TF1 a souhaité conclure un nouvel accord global et équilibré avec la Sacem, pour l'ensemble de ses chaînes et services associés, mettant naturellement un terme aux litiges entre les deux entités.

Cet accord reflète le caractère stratégique du répertoire de la Sacem pour l'ensemble des chaînes et programmes du Groupe TF1, et notamment du fait de la présence significative d'émissions musicales sur les chaînes du Groupe, aux heures de grande écoute, et de leur audience importante.

Cet accord bilatéral inédit est l'aboutissement de discussions engagées pour redéfinir et moderniser les conditions d'utilisation du répertoire de la Sacem par le Groupe, et ce afin de prendre en compte :

- les nouveaux modes de consommation délinéarisés de la TV (mobilité, replay, preview, VOD) ;
- l'évolution du marché publicitaire vers le digital, la place croissante de la technologie et de la data, et l'arrivée de nouvelles offres comme la TV segmentée.

Le Groupe TF1 est un partenaire de premier plan de l'industrie de la musique et de ses talents, qui se manifeste par l'exposition des artistes de la scène française et internationale sur ses antennes, notamment TF1 et TMC, et le développement de ses activités musicales telle que La Seine Musicale.

Pour Gilles PéliSSon, Président Directeur Général du Groupe TF1 : « *A travers cet accord, le Groupe TF1 reconnaît la valeur économique du répertoire de la Sacem et témoigne son attachement à l'industrie musicale française, ainsi que son soutien à tous les artistes qui la représentent, notamment en cette période de sortie de crise sanitaire.* »

A PROPOS DU GROUPE TF1

Le Groupe TF1 est **un acteur global dans la production, l'édition et la distribution de contenus**. A travers ses contenus, son ambition est **d'inspirer positivement la société**.

Le Groupe TF1 organise ses activités en plusieurs pôles complémentaires :

. **Le pôle Broadcast** avec 5 chaînes en clair (TF1, TMC, TFX, TF1 séries films, LCI), 4 chaînes thématiques (Ushuaia TV, Histoire TV, TV Breizh, Série Club), 2 plateformes de contenus à la demande (MYTF1, TFOU MAX), et la régie TF1 PUB.

. **Le pôle Production** avec Newen, qui regroupe 9 studios en France et à l'international.

. **Le pôle Digital** avec Unify, qui rassemble les activités web natives du Groupe et les communautés digitales les plus puissantes (dont aufeminin, Marmiton, Doctissimo, My Little Paris).

. **Le pôle Musique** avec Muzeek One, qui regroupe les activités musicales et spectacles du Groupe.

Présent dans 10 pays, le Groupe TF1 compte près de 3 700 collaborateurs. En 2020, il a réalisé un CA de 2 081,7 M€ (Euronext Paris : ISIN FR0000054900)



LE GROUPE

À PROPOS DE LA SACEM

La musique accompagne nos vies et, depuis 170 ans, la Sacem accompagne celles et ceux qui la créent.

182 520 auteurs, compositeurs et éditeurs l'ont choisie pour gérer leurs droits d'auteur. Porte-voix des créateurs, partenaire de confiance des diffuseurs de musique, la Sacem agit pour faire rayonner toutes les musiques, dans leur diversité.

Société à but non lucratif, la Sacem contribue à la vitalité et au rayonnement de la création sur tous les territoires, via un soutien quotidien à des projets culturels et artistiques.

Ensemble, faisons vivre la musique !

CONTACTS

GROUPE TF1

Maylis Carcabal - mcarcabal@tf1.fr

SACEM

Mathilde Gaschet - mathilde.gaschet@sacem.fr